



PROJET DE MICRO-CRÉDIT AUX PLUS PAUVRES POUR LA PROMOTION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Date D'approbation :

14/9/2007

Pays :

Bénin

Localité :

les 77 communes du Bénin

Type :

Prêt

Montant :
1,250 Mds

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le Projet de Micro-Crédit aux Plus Pauvres pour la Promotion d'Activités Génératrices de Revenus au Bénin a été identifié à l'occasion d'une mission au siège de la Banque à Lomé conduite par le Ministre de la Microfinance, des Petites et Moyennes Entreprise à, l'Emploi des Jeunes et des Femmes en avril 2007.

L'étude de faisabilité dudit Projet a été transmise à la Banque par lettre n° 293N4DCMFPPME-MDEFIDC/SP en date du 13 juin 2007 du Ministre de la Microfinance, des petites et Moyennes Entreprises, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes. La requête de financement du projet a été adressée à la Banque par lettre n° 356-c/MF/DC /CA en date du 22 août 2007 du Ministre des Finances de la République du Bénin.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le Projet de Micro-crédit aux Plus Pauvres pour la promotion d'Activités Génératrices de Revenus au Bénin trouve sa justification dans les considérations suivantes :

- i) insertion du Projet dans le Programme de Micro-Crédit aux Plus Pauvres (MCP) ;
- ii) facilitation de l'accès des couches les plus défavorisées aux services financiers ;
- iii) amélioration du niveau de vie des groupes cibles et contribution à la réduction de la pauvreté.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le Projet a pour objet l'appui à la promotion d'activités génératrices de revenus en faveur des populations les plus défavorisées, notamment les femmes, à travers la mise en place d'un mécanisme pérenne d'octroi de crédit et d'encadrement des populations les plus pauvres sur toute l'étendue du territoire béninois.

Il s'inscrit dans le Programme de Micro-Crédit aux Plus Pauvres (MCP) en cours, promu par le Gouvernement Béninois, dans le cadre de la politique nationale de réduction de la pauvreté à travers l'appui à la création et/ou à la consolidation d'emplois non salariés en milieu rural et urbain en faveur des couches les plus défavorisées.

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations bénéficiaires par l'appui à la création/consolidation d'activités génératrices de revenus.

Les objectifs spécifiques du Projet concernent : i) le renforcement du dispositif d'encadrement des populations défavorisées ; ii) le financement, à travers les micro-crédits aux plus pauvres, de la création et/ou consolidation des activités génératrices de revenus induisant des emplois stables et durables ; et iii) l'amélioration du niveau de revenus des populations bénéficiaires.

4. ZONE DU PROJET ET GROUPE CIBLE

La zone d'intervention du Projet concerne toutes les soixante-dix-sept (77) communes du Bénin.

Le groupe cible du Projet concerne l'ensemble de la tranche de la population béninoise active vivant en dessous du seuil de la pauvreté et ayant entre 15 et 55 ans, soit environ 470 0000.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le Projet comprend les quatre (04) composantes suivantes

- études ;
- renforcement des capacités des acteurs ;
- micro-crédit aux plus pauvres ;
- organisation, gestion et suivi-évaluation.

6. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- l'appui à la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement en faveur des couches les plus défavorisées et le renforcement des capacités des institutions de financement décentralisées participant au mécanisme du Programme de micro-crédit aux plus pauvres (MCP) et du dispositif d'appui et d'encadrement des bénéficiaires ;
- l'encadrement d'environ 35 000 promoteurs d'activités génératrices de revenus (AGR), à titre individuel ou en groupement, en techniques de gestion de micro-projets et de micro-crédits ;
- le financement, à travers les micro-crédits aux plus pauvres, de la création et / ou consolidation d'environ 35 000 AGR individuelles et groupements stables et durables, dont au moins 90% en faveur des femmes ;
- l'accroissement de 5% de la production totale de biens et services adaptés spécifiquement aux besoins des populations en zone rurale ainsi qu'aux populations en zone urbaine ;
- l'accroissement d'environ 28% du niveau de revenus des promoteurs d'activités génératrices de revenus ;
- l'accroissement d'environ 70% du taux de pénétration des systèmes financiers décentralisés dans les zones les plus défavorisées.

7. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est évalué à 1580 M F CFA HT et à 1 865 M F CFA TTC .

Il sera financé comme suit:

BOAD	: 1 250 F CFA ;
Bénéficiaires	: 107 M F CFA ;
Etat	: 508 M F CFA (dont 285 M FCFA de taxes)'